

Fiche AMI pour le Comité pour la Science ouverte

Annexe 2 – Collège Publications

Périmètre

Dans le cycle de l'activité de recherche (quel que soit le modèle retenu) le collège dit « publications » traitera de la **communication des résultats** et de leur *discussion*, et ce **dans toutes leurs formes**.

Ces objets seront considérés sous tous leurs aspects :

- de l'élaboration à la diffusion et la certification,
- en passant par les services éditoriaux ou éditorialisation,
- leur [utilisabilité](#),
- la gestion des métadonnées associées,
- la question des infrastructures,
- la gouvernance des plateformes et leur viabilité
- les problématiques de conservation à long terme,
- les enjeux de modèles économiques,
- les questions juridiques,
- etc.

Rôle, production

- Faire naître des actions à partir des enjeux identifiés par les communautés de recherche ou les spécialistes, portés par les membres du collège ou issus de veilles diverses.
- Construire ou faire construire des actions en application des orientations/décisions politiques relayées par le CoSO.
- Donner un avis sur les différents projets soumis au CoSO qui relèvent, entièrement ou partiellement, de son domaine de compétences.
- Suivre l'activité des groupes projet relevant de son domaine de compétences et se prononcer sur les résultats de ces projets.

Modes de fonctionnement

Le collège devra associer, dans sa composition, des représentants des divers acteurs de l'IST, des chercheurs, des représentants des autres collèges du CoSO et des experts (permanents ou invités en fonction de l'ordre du jour). Il est nécessaire que, pour chacun des autres collèges, des *porte-parole identifiés* les représentent activement.

Chaque réunion, suivant un ordre du jour alimenté par les documents pertinents, donne lieu à la rédaction d'un relevé de conclusions.

L'ordre du jour et le relevé de conclusions de chaque réunion seront diffusés sur le site web du CoSO, après approbation de chacun des participants et moyennant d'élémentaires précautions destinées à assurer la sincérité des débats.

Premières tâches à accomplir

- Préciser les modes de fonctionnement.
- Décider des groupes permanents et valider leurs « fiches descriptives ».
- Se prononcer sur les propositions de nouveaux projets et mettre en place les outils de suivi des projets.